



16ème législature

Question N° : 7640	De M. Quentin Bataillon (Renaissance - Loire)	Question écrite
Ministère interrogé > Enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Enseignement supérieur et recherche
Rubrique >égalité des sexes et parité	Tête d'analyse >Déconstruction des stéréotypes dans les métiers	Analyse > Déconstruction des stéréotypes dans les métiers.
Question publiée au JO le : 02/05/2023 Réponse publiée au JO le : 20/02/2024 page : 1223 Date de changement d'attribution : 12/01/2024		

Texte de la question

M. Quentin Bataillon appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les moyens mis en œuvre pour changer le regard sur les métiers stéréotypés. Certains corps de métiers souffrent d'une image, souvent biaisée, qui contribue à la dégradation de la filière, des embauches et du regard des jeunes sur ces métiers. Que ce soient des stéréotypes de genre, métiers de filles ou de garçons, ou des stéréotypes générationnelles, des métiers sont encore vu avec leur image de plusieurs décennies alors que les fonctions ont bien changé. La plupart des freins sont liés à l'éducation et au manque d'information sur les filières. L'enjeu est donc de démontrer qu'il n'existe pas de professions ou de secteur d'activité réservées à un sexe ou à un autre. Il est essentiel de déconstruire ces stéréotypes afin que chaque jeune puisse s'orienter vers la filière de son choix et que chaque filière ne se prive pas de potentiels recrutements. La société toute entière a à gagner en ce sens, pour stopper la stigmatisation, contribuer à l'épanouissement au travail, ainsi qu'à l'élargissement des embauches. C'est pourquoi il souhaite connaître les intentions de Mme la ministre afin de lutter contre les stéréotypes de genre dans les métiers et parvenir à une meilleure mixité.

Texte de la réponse

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a fait de la promotion de l'égalité femmes-hommes dans l'enseignement supérieur et la recherche un des piliers de sa politique. Il soutient une approche globale et transversale des politiques d'égalité afin que tous les leviers soient actionnés pour promouvoir un environnement d'étude et de travail respectant la liberté et l'égalité de chacun et chacune et permettant ainsi à tous et toutes de développer leurs potentiels. Le 10 février 2023, en présence de la Première ministre, et aux côtés du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et de la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche s'est engagée à pleinement engager son ministère sur des actions sur l'attractivité des filières scientifiques pour les jeunes femmes. Au salon Vivatech, la Première ministre a annoncé le lancement du programme « Tech pour toutes » pour accompagner, à horizon 2026, 10 000 jeunes femmes qui souhaitent commencer ou poursuivre des études supérieures dans le numérique. Le programme « Tech pour toutes » s'adaptera aux besoins de chaque étudiante et les accompagnera jusqu'à leur premier emploi : découverte des formations en amont, accompagnement individuel et coaching au long des études, mentorat par des professionnelles du secteur, développement de réseau, appui à la

recherche de stage ou premier emploi, ou encore aide financière et matérielle. Ces actions impliquent fortement le MESR et ses opérateurs. L'animation de Tech pour toutes sera confiée à la Fondation Inria, avec les partenaires fondateurs ayant contribué à sa conception : Femmes@Numérique, qui rassemble de nombreuses entreprises mécènes et fédération professionnelles engagées pour promouvoir la place des femmes dans la tech et le numérique ; France Universités, la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs et la Conférence des grandes écoles, qui représentent l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur. Pour aller plus loin dans la découverte et la formation à ces métiers d'avenir, a été lancé un appel à manifestation d'intérêt dans le cadre de France 2030, dédié à l'attractivité des métiers d'avenir et au financement de projets et programmes comme « Tech pour toutes », afin de donner envie aux jeunes talents, et surtout aux jeunes femmes de rejoindre les carrières dans l'industrie verte, l'énergie, le numérique ou l'alimentation durable. Enfin dans le cadre de l'animation du réseau des missions égalité de l'enseignement supérieur et de la recherche, le MESR a organisé, le 22 juin 2023, la 8ème journée nationale des missions égalité en partenariat avec l'université Côte d'Azur et la Conférence Permanente des chargés de mission égalité diversité. Le thème était « Intégrer l'égalité entre les femmes et les hommes dans les sciences : quel rôle pour l'enseignement supérieur et la recherche ? ». Les enjeux de prise en compte du genre dans le contenu de la recherche et la mixité des filières y ont été abordés lors de deux tables rondes. Le MESR est donc pleinement engagé en faveur de la promotion de l'égalité femmes-hommes afin que chaque jeune puisse s'orienter vers la filière de son choix.